







 CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GRP® de pays	PR® Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

 CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95**
Bureau d'accueil de Vallet **02 40 36 35 87**
www.levignobledenantes-tourisme.com

 POINTS D'INTÉRÊT
Levée de la Divatte

Au début du XIX^e siècle, pour protéger les cultures maraîchères et les habitations, une digue de pierre a été construite sur 15 km le long de la Loire. De nombreux petits villages typiques et leur port, comme la Pierre Percée, se sont maintenus le long de cette digue. De nombreux restaurants y sont installés et vous invitent à découvrir la gastronomie et les produits locaux.

**Plan d'eau du Chêne**

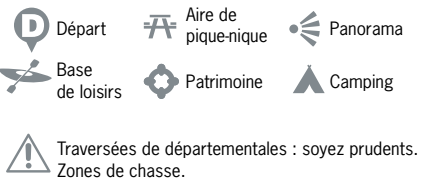
Un espace de loisirs, avec parcours santé, jeux, tables de pique-nique, barbecues. En saison, le bar du kiosque (Camping du Chêne) ouvre sa terrasse au bord de l'eau. Sur le plan d'eau, possibilité de pêche et d'activités nautiques diverses (pédalo, voile, paddle...).

CAP Sports et Nature : Tél. 06 65 28 34 70
Camping du Chêne : Tél. 02 40 54 12 00

CIRCUIT DE LA LOIRE

Entre Loire et maraîchages

LÉGENDE



GPS - Plan d'eau du Chêne
Lat 47,253/ Long -1,3777

CIRCUIT DE LA LOIRE

1 Du parking, prenez le sentier à gauche dans le parc pour rejoindre le chemin qui longe un petit canal. Longez les terrains de foot par la gauche, traversez la route et poursuivez en face le long du canal. Juste avant le Centre Technique Municipal, prenez à droite le chemin vers le Mortier. Suivez-le à droite puis tournez à gauche sur la D 274. Engagez-vous dans le premier chemin à droite. À la route, tournez à gauche vers le village de la Rochelle et prenez le chemin à gauche juste avant le village. Prenez ensuite le deuxième chemin à droite le long du bois et poursuivez-le sur 800 mètres.

2 Au carrefour, poursuivez tout droit sur la petite route qui traverse le village du Marais Abraham et les Galopins. À la sortie du village, bifurquez à droite jusqu'aux tenues maraîchères et suivez un chemin à gauche qui rejoint la levée de la Divatte. Poursuivez à droite sur quelques mètres et traversez pour rejoindre la Loire en contrebas. Longez la Loire sur la voie verte à gauche sur 2 kilomètres environ. 150 mètres environ avant la cale de la Praudière (deuxième aire de pique-nique), prenez bien à gauche l'escalier pentu pour traverser à nouveau la D 751 au lieu-dit « Les Amourettes ».

3 À la sortie du village, prenez la route à gauche puis engagez-vous ensuite à droite sur le chemin qui traverse les cultures maraîchères et suivez le pendant 1 kilomètre. Prenez ensuite à gauche au niveau des prairies puis le chemin à droite au niveau des vergers. Au bout de celui-ci, tournez à gauche pour rejoindre le canal. Suivez le à gauche, traversez la RD 74 au giratoire et continuez de nouveau de cheminer le long du canal pour rejoindre le départ.

